

**Droit international et
développement**

22-24 MAI 2014

Centre de droit international
Faculté de droit
Université Jean Moulin Lyon 3

APPEL A COMMUNICATIONS
ATELIERS

Atelier « Développement et environnement »

Président : Yann Kerbrat, Professeur à Aix-Marseille Université

Rapporteur : Isabelle Michallet, MCF à l'Université Lyon 3

Présentation de l'atelier :

Les enjeux d'un développement économique et social et de la protection de l'environnement, unis depuis la Déclaration de Rio de 1992 dans le concept de développement durable, auquel la jurisprudence internationale reconnaît aujourd'hui une autorité certaine (sentences du *Rhin de fer* et des *eaux de l'Indus*), ne cohabitent pas toujours sans heurts. D'un côté, la nécessité pour les Etats de préserver leurs capacités à se développer économiquement constitue souvent la limite posée à l'élaboration de normes environnementales. D'un autre côté, la réalisation d'une économie verte est désormais le moyen avancé pour éliminer la pauvreté, porter une croissance économique durable, améliorer l'intégration sociale et le bien-être de l'humanité, tout en préservant le bon fonctionnement des écosystèmes de la planète (*Rio + 20, L'avenir que nous voulons, 19 juin 2012, § 56*).

L'objectif de l'atelier « Développement et environnement » est d'explorer ces liens contrastés et d'en identifier les conséquences sur l'élaboration des normes internationales et/ou sur la gouvernance environnementale.

Les candidatures pourront proposer une réflexion dans le champ d'une thématique environnementale spécifique (le changement climatique, la conservation de la biodiversité, la gestion des substances toxiques...), de manière transversale, ou plus largement en liant l'environnement au droit du développement. Elles pourront s'inspirer des questions d'actualité (année internationale des petits Etats insulaires en

développement, négociations climatiques, échéance de 2015 pour les objectifs du Millénaire pour le développement...), ou au contraire prendre le parti de s'en détacher. Les candidatures proposant des réflexions originales et innovantes seront vivement appréciées.

Les propositions de communications ne doivent pas excéder 2 pages et être envoyées accompagnées d'un CV à l'adresse suivante : cdi@univ-lyon3.fr au plus tard le 20 mars 2014.

Atelier "Développement et droits de l'homme"

Président Emmanuel Decaux, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris 2

Rapporteur : Sandrine Cortembert, MCF à l'Université Lyon 3

Dans le cadre du colloque de la SFDI « droit international et développement » qui se déroulera au sein de la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, une demi-journée sera destinée à l'étude du « Développement et droits de l'homme ».

Les communications seront suivies d'un débat. Elles pourront notamment porter sur l'un des sous-thèmes suivants :

- Le droit au développement comme droit de l'homme
- Les droits de l'homme dans les OMD et dans l'agenda post 2015
- La prise en compte des droits de l'homme par les Points de contact nationaux (PCN) de l'OCDE
- Les acteurs publics du développement durable, effort national et coopération internationale
- Les acteurs non étatiques du développement durable et responsabilités des entreprises en matière de droits de l'homme
- Droits des femmes et développement
- Le rôle de certaines organisations internationales régionales (surtout UE) dans le développement conditionné par la protection des droits de l'homme

Les propositions de communications (résumé d'une vingtaine de lignes) sont à envoyer, accompagnées d'un CV, au Professeur Decaux, 11 rue de Chartes, 92200 Neuilly-sur-Seine et en version électroniques au Centre de Droit international de la faculté de droit de l'Université Jean Moulin cdi@univ-lyon3.fr au plus tard le 20 mars 2014.

Atelier « Développement et maintien de la paix et de la sécurité »

Président : Théodore Christakis, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes

Rapporteur : Hélène Hamant, MCF à l'Université Lyon 3

Dans le cadre du colloque annuel de la Société Française pour le Droit International portant cette année sur « Le droit international et le développement » et qui se déroulera au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3 du 22 mai au 24 mai 2014, est prévu un atelier consacré au « Développement et maintien de la paix et de la sécurité ».

Les chercheurs intéressés sont invités à soumettre une proposition de communication sur le thème de cet atelier (un titre et un résumé de 2 pages maximum) accompagnée d'un curriculum vitae pour le 20 mars au plus tard au Centre de droit international de l'Université de Lyon 3 (cdi@uni-lyon3.fr). Ils seront informés du processus de sélection au plus tard le 10 avril.